

# SECTION CALVADOS

## DÉMENTÈLEMENT PROGRAMMÉ de la FONCTION PUBLIQUE et **donc** de la DGFIP

### Ce n'est pas nous qui le disons !

À l'occasion du premier comité interministériel de la transformation publique, jeudi 1er février, le Premier Ministre, Édouard Philippe, a annoncé son intention de mettre en place un "nouveau contrat social avec les agents publics".

**Remanier en profondeur le cadre statutaire des fonctionnaires :**

"Si on veut donner de l'efficacité à l'action publique, il faut rénover ce cadre, a affirmé Édouard Philippe. Actuellement, les règles statutaires sont sédimentées et n'ont eu de cesse de se rigidifier."



**L'amélioration du dialogue social dans le secteur public par sa simplification et déconcentration :**

"Est-on véritablement efficace quand on a 22 000 instances de dialogue social ou quand un projet de réorganisation de services prend des mois et des mois (à se faire) puisque des réunions obligatoires se succèdent, sans d'ailleurs qu'un contenu considérable en découle, ou puisque celles-ci ne se réunissent pas faute de quorum ?"

**La plus grande individualisation des rémunérations :**

"Si chaque agent doit voir son pouvoir d'achat garanti et son expérience valorisée, une part de sa rémunération doit être liée au mérite et à l'atteinte des résultats individuels et collectifs"



**L'élargissement du recours au contrat :**

" donner davantage de souplesse dans les recrutements. Ces possibilités seront largement étendues notamment pour les métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au service public a souligné Édouard Philippe en prenant comme exemple les métiers du numérique, qui se prêtent mal au recrutement exclusif par concours, compte tenu de leurs spécificités"



**Un accompagnement renforcé pendant la carrière :**

"En raison des transformations en cours (numérique, nouvelles attentes des citoyens...), un véritable effort de formation doit ainsi être mis en place, a précisé le chef du gouvernement. Et ce afin d'accompagner, notamment, les reconversions sous forme de mobilité au sein de la fonction publique ou vers le secteur privé."



PRIMES POUR LE DÉPART  
 DES FONCTIONNAIRES



**Vers un plan de départs volontaires :**

"Pour le ministre, il s'agit d'imaginer avec les agents publics un plan pour ceux qui souhaiteraient partir à la conséquence de la réforme de l'État, plan dont les orientations seront arrêtées au printemps prochain. Il ne s'agit pas de faire un plan de départs volontaires pour tout le monde, bien évidemment. Il s'agit d'adapter nos services publics et de le faire avec et pour les agents publics"

### Ce que nous disons, MOBILISONS-NOUS !

Tél.: 02-31-47-11-85

mel: [solidairesfinancespubliques.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)